



Quel est l'origine de la robe d'avocats ?

Fiche pratique publié le 19/12/2011, vu 2667 fois, Auteur : [tondroit](#)

Selon l'histoire c'est en 1297 que l'on signale pour la première fois au Parlement du Roi, 19 chevaliers en Lois, résidant en la Chambre des Plaids.

« On les créa Chevaliers en Lois pour les assimiler aux Chevaliers d'Armes, à cause du préjugé où l'on était que la justice ne pouvait être rendue que par des Chevaliers ».

« Ils portaient l'habit long comme les Chevaliers d'Armes et par dessus, la Robe, un manteau assez long ».

Ainsi les avocats portèrent sous ce manteau long la soutane comme les Magistrats.

Ensuite vers le milieu du XVIIIème siècle, ils abandonnèrent la soutane pour ne plus porter sur leurs vêtements civils que le [costume d'avocats sur mesure](#) .

On signale toutefois qu'il y avait encore à la fin du XVIIIème siècle un avocat nommé LE VASSEUR qui portait le manteau, la soutane, et même une petite perruque.

C'est dans ce costume qu'il fut élu Bâtonnier, le 9 mai 1685.

Toujours est-il que les [robes noires d'avocats](#) , comme celle des autres officiers de Justice, a constamment été de couleur noire.

Ils la portaient même hors du Palais et la gardaient dans leur cabinet.

Il n'est pas douteux qu'ils portaient également la robe rouge, en revanche, les auteurs sont partagés sur le point de savoir si le [costume d'avocats](#) rouge ne se portait qu'aux cérémonies ou habituellement aux audiences.

En toute hypothèse, il est clair que les avocats renoncèrent d'eux-mêmes au port de la robe rouge pour ne pas être confondus avec les magistrats.

